



COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2019



**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 juin 2019**

**CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
Annexes : États de résultat par programme	11-19

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Commission scolaire francophone du Yukon no 23

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Commission scolaire francophone du Yukon no 23, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, et les états des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Commission scolaire francophone du Yukon no 23 au 30 juin 2019, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

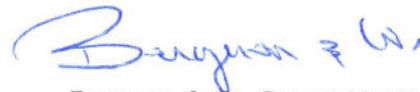
Notre objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

- 
- falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
  - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
  - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
  - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propres à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB  
29 août 2019



**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	\$ 6,818,600	\$ 6,784,513
Programme de contestation judiciaire du Canada	42,961	-
Autres revenus (Note 8)	20,329	19,328
Intérêts	15,197	21,978
Amortissement des apports reportés (Note 7)	14,466	15,444
Gouvernement du Québec - SAIC	-	8,200
	<u>6,911,553</u>	<u>6,849,463</u>
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	5,692,226	5,529,134
Salaires et charges sociales	237,603	182,785
Frais d'activités	113,777	128,457
Services publics	101,109	192,723
Matériaux et équipements	85,727	86,201
Contractuels (Note 9)	76,092	107,712
Ressources pédagogiques	62,354	80,111
Loyer et location de bureau (Note 10)	62,340	62,096
Appui à la communauté	55,523	50,361
Entretien et réparations	32,610	13,348
Honoraires professionnels	28,231	20,050
Déplacements et représentations	25,518	22,540
Frais de formation	20,603	58,399
Télécommunications	19,837	20,013
Déplacements - Écoles	18,614	17,159
Amortissement des immobilisations corporelles	17,806	18,303
Fournitures et frais de bureau	14,644	14,669
Assurances	14,419	19,892
Achats salon du livre	11,674	7,829
Cotisations et abonnements	11,346	10,620
Publicité et promotion	9,604	14,790
Repas	9,254	9,908
Bibliothèque	7,640	8,892
Bourses et prix	6,000	4,000
Innovation	3,473	6,503
Frais bancaires	793	1,538
Location des équipements	634	651
Créances irrécouvrables	-	500
	<u>6,739,451</u>	<u>6,689,184</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>\$ <u>172,102</u></b>	<b>\$ <u>160,279</u></b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23  
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Non-grevé <u>d'affectations</u>	Total <u>2019</u>	Total <u>2018</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 13,288	\$ 400,240	\$ 413,528	\$ 253,249
Excédent des produits sur les charges	<u>(3,340)</u>	<u>175,442</u>	<u>172,102</u>	<u>160,279</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 9,948</u>	<u>\$ 575,682</u>	<u>\$ 585,630</u>	<u>\$ 413,528</u>

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**30 juin 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 2,235,048	\$ 1,984,176
Comptes à recevoir (Note 3)	17,024	31,735
TPS à recevoir	24,086	24,581
Frais payés d'avance	<u>21,189</u>	<u>19,711</u>
<b>TOTAL ACTIF À COURT TERME</b>	<b>2,297,347</b>	<b>2,060,203</b>
FONDS D'ÉCOLES (Note 11)	7,805	3,881
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>77,608</u>	<u>95,416</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>\$ <u>2,382,760</u></b>	<b>\$ <u>2,159,500</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 65,277	\$ 39,506
Remboursements salariaux à payer - MÉY (Note 9)	1,645,014	1,615,599
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 6)	<u>11,374</u>	<u>4,860</u>
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>1,721,665</b>	<b>1,659,965</b>
FONDS D'ÉCOLES (Note 11)	7,805	3,881
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 7)	<u>67,660</u>	<u>82,126</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>1,797,130</u></b>	<b><u>1,745,972</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	9,948	13,288
Actif net non-grevé d'affectations	<u>575,682</u>	<u>400,240</u>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b><u>585,630</u></b>	<b><u>413,528</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>\$ <u>2,382,760</u></b>	<b>\$ <u>2,159,500</u></b>

Approuvé par les commissaires:

\_\_\_\_\_, Commissaire \_\_\_\_\_, Commissaire

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Subventions reçus du gouvernement du Yukon	6,831,768	6,766,033
Charges payées aux fournisseurs	(767,702)	(987,711)
Subventions reçus du gouvernement du Canada	42,961	-
Intérêts reçus	15,197	21,978
Salaires et charges sociales versés aux employés	(239,018)	(185,603)
Autres montants reçus	19,372	27,532
Produits provenant de la TPS	1,308	20,160
Remboursements salariaux versés au MÉY	<u>(5,655,514)</u>	<u>(5,411,918)</u>
	<u>248,372</u>	<u>250,471</u>
 <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Avances aux employés	-	(3,000)
Remboursements d'avances aux employés	<u>2,500</u>	<u>500</u>
	<u>2,500</u>	<u>(2,500)</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	250,872	247,971
 Encaisse au début de l'exercice	<u>1,984,176</u>	<u>1,736,205</u>
 <b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b><u>\$ 2,235,048</u></b>	<b><u>\$ 1,984,176</u></b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2019**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

La Commission Scolaire Francophone du Yukon est constituée en vertu de la Loi sur l'éducation du Yukon et n'est pas imposable. La Commission scolaire est responsable de la gestion, de l'administration et du contrôle des écoles de langue française au Yukon.

La principale source de revenu de la Commission scolaire provient du ministère de l'Éducation du Yukon (MÉY). Sa capacité à maintenir ses activités dépend du maintien de ce financement.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la Commission scolaire ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200 et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**Comptabilisation des produits**

- a) La Commission scolaire a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus ou au moment où les produits sont vendus.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Utilisation d'estimations**

- b) Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- c) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires auprès d'institutions financières et les montants en espèces.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2019**

**Instruments financiers**

- d) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Tous les actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, le compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay, les subventions à recevoir, les comptes clients, les avances aux employés et le fonds d'écoles.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et cotisations à payer, les remboursements salariaux à payer et le fonds d'écoles.

**Dépréciation**

- e) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

- f) Les immobilisations corporelles d'un montant supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Autobus	15 ans	Amortissement linéaire
Ordinateurs	4 ans	Amortissement linéaire
Entrepôt	25 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSFY	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	3 ans	Amortissement linéaire
Parc	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - ÉÉT	5 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission scolaire, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**Apports reçus sous forme de biens et services**

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Commission scolaire à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériaux sont évalués à leur juste valeur.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2019**

**Ventilation des charges**

- h) Les charges reliées spécifiquement à un programme sont comptabilisées directement dans ce programme. Les charges communes sont comptabilisées aux opérations CSFY et ensuite attribuées aux autres programmes selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le programme qui est budgété. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un programme ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce programme.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans le budget.

**3. COMPTES À RECEVOIR**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay	\$ 16,934	\$ 15,523
Comptes clients	90	544
Subventions à recevoir - MÉY	-	13,168
Avances aux employés, sans intérêt	-	2,500
	<u>\$ 17,024</u>	<u>\$ 31,735</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2019</u>	<u>2018</u>
Autobus	\$ 115,697	\$ 77,130	\$ 38,567	\$ 46,280
Ordinateurs	1,568	1,198	370	463
Entrepôt	12,824	3,066	9,758	10,272
Équipements - CSFY	24,274	16,725	7,549	9,436
Améliorations locatives	13,176	13,176	-	-
Parc	67,840	49,753	18,087	22,610
Équipements - ÉÉT	<u>68,744</u>	<u>65,467</u>	<u>3,277</u>	<u>6,355</u>
	<u>\$ 304,123</u>	<u>\$ 226,515</u>	<u>\$ 77,608</u>	<u>\$ 95,416</u>

**5. CRÉDIT AUTORISÉ**

La Commission scolaire possède quatre cartes de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 10 000 \$ chacune. Les cartes de crédit portent un taux de 19,99 %.

**6. REMISES GOUVERNEMENTALES**

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 4 963 \$ (2018 – 4 860 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2019**

**7. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les revenus du ministère de l'Éducation du Yukon affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les variations dans le solde des apports affectés sont comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début	\$ 82,126	\$ 97,570
Montants amortis au revenu	<u>(14,466)</u>	<u>(15,444)</u>
Solde à la fin	<u>\$ 67,660</u>	<u>\$ 82,126</u>

**8. AUTRES REVENUS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Ventes	\$ 12,249	\$ 8,629
Autres revenus	5,950	5,229
Frais d'assurances portables	2,130	2,300
Inscriptions	<u>-</u>	<u>3,170</u>
	<u>\$ 20,329</u>	<u>\$ 19,328</u>

**9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Un montant de revenus a été reçu du Ministère de l'éducation du Yukon de 6 818 600 \$ (6 784 513 \$ en 2018) inclus un montant à recevoir à la fin de l'exercice de 0 \$ (13 168 \$ en 2018). Au cours de l'exercice, le Ministère de l'éducation du Yukon facture les salaires administratifs et pédagogiques fournis par ses employés à la Commission scolaire. Il a eu un remboursement salarial de 5 692 226 \$ (5 529 134 \$ en 2018). Le montant payable à la fin de l'année est 1 645 014 \$ (1 615 599 \$).

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a versé des honoraires à des commissaires pour un montant de 8 233 \$ (6 817 \$ en 2018). Ces montants sont comptabilisés dans le compte «contractuels» aux résultats.

Les locaux occupés par l'école administrée par la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 sont la propriété du gouvernement du Yukon. Aucun loyer n'est facturé à la Commission scolaire mais cette dernière doit payer les frais pour les services publics et la conciergerie de l'école.

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**10. ENGAGEMENTS**

La Commission scolaire est locataire d'espaces de bureau en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mars 2022. Les paiements de loyers minimums jusqu'à l'échéance du bail sont les suivants :

2020	\$ 57,690
2021	57,690
2022	<u>43,268</u>
	<u>\$ 158,648</u>

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2019**

**11. FONDS D'ÉCOLES**

Les fonds de l'École Émilie-Tremblay, qui sont gérés par l'administration de l'école, sont reflétés dans ces états financiers à l'actif et au passif de l'état de la situation financière. Un sommaire des activités de ces fonds est inclus dans les notes afférentes aux états financiers à titre d'information.

Solde au 30 juin 2018		\$	3,881
<u>Rentrées de fonds</u>			
Frais d'activités	29,190		
Dons et collectes de fonds	23,743		
Ventes de livres, repas et autres	1,579		
Contributions d'autres organismes	<u>3,750</u>		58,262
<u>Sorties de fonds</u>			
Activités scolaires	16,835		
Repas	14,563		
Matériaux scolaires	8,732		
Cadeaux	315		
Dons	536		
Frais bancaires et autres	72		
Frais collecte de fonds	10,411		
Frais généraux	<u>2,874</u>		<u>(54,338)</u>
Solde au 30 juin 2019		\$	<u><u>7,805</u></u>

**12. RISQUES FINANCIERS**

La Commission scolaire est exposée à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve les risques auxquels la Commission scolaire est exposée:

**Risque de crédit :**

La Commission scolaire est principalement exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients, ses subventions à recevoir, son compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay ainsi qu'à ses avances aux employés et au fonds d'écoles.

**Risque de liquidité :**

La Commission scolaire est exposée au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des sources extérieures, en particulier du Ministère de l'Éducation du Yukon. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en relation avec ses comptes fournisseurs et charges à payer, les remboursements salariaux à payer, salaires et cotisations sociales à payer et au fonds d'écoles.

**13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 1 - Opérations CSFY**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	609,803	721,186
Programme de contestation judiciaire du Canada	42,961	-
Intérêts	15,197	21,978
Autres revenus	-	-
	667,961	743,164
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	191,045	268,875
Salaires et charges sociales	155,667	128,706
Loyer et location de bureau (Note 10)	62,340	62,096
Appui à la communauté	55,323	49,985
Honoraires professionnels	28,231	20,050
Contractuels (Note 9)	26,659	58,944
Déplacements et représentations	14,568	15,948
Assurances	14,041	19,574
Cotisations et abonnements	11,346	10,426
Télécommunications	10,729	10,524
Fournitures et frais de bureau	10,410	10,164
Repas	6,450	8,143
Bourses et prix	6,000	4,000
Frais de formation	3,009	7,785
Matériaux et équipements	2,632	1,441
Frais d'activités	1,250	3,017
Frais bancaires	793	1,538
Entretien et réparations	-	524
Créances irrécouvrables	-	500
	600,494	682,240
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	67,467	60,924
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	1,809	2,262
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	1,986	3,119
	67,291	60,067
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>67,291</b>	<b>60,067</b>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement administratif de la CSFY.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 2 - Promo-rétention**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	247,802	171,064
Autres revenus	12,249	11,908
Gouvernement du Québec - SAIC	250	8,200
	260,301	191,172
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	211,759	119,702
Contractuels	14,438	7,934
Achats salon du livre	11,674	7,829
Publicité et promotion	5,941	14,790
Fournitures et frais de bureau	5,320	326
Frais d'activités	1,695	1,347
Repas	817	285
Ressources pédagogiques	336	1,467
Appui à la communauté	200	376
Déplacements et représentations	168	333
Frais de formation	-	20,525
Télécommunications	-	963
Cotisations et abonnements	-	194
	252,348	176,071
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	7,953	15,101
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	7,959	7,959
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	8,226	8,226
	7,686	14,834
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>7,686</b>	<b>14,834</b>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au recrutement, à l'intégration et à la rétention des élèves, incluant les services en petite enfance et exogamie ainsi que la communication et la promotion de nos écoles et de nos services.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 3 - Services pédagogiques**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	294,904	295,904
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	239,404	239,404
Ressources pédagogiques	40,584	48,430
Déplacements et représentations	1,414	650
Fournitures et frais de bureau	1,244	1,278
	282,646	289,763
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	12,258	6,141
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:       Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	-	-
Moins:     Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
	-	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>12,258</b>	<b>6,141</b>

*Cette annexe présente les opérations nécessaires aux services pédagogiques incluant les ressources humaines et matérielles.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 4 - Intégration culturelle**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	76,200	66,450
	<hr/>	<hr/>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	52,841	37,550
Frais d'activités	7,590	7,483
Matériaux et équipements	6,598	-
Contractuels	4,703	7,288
Déplacements - Écoles	648	-
Location des équipements	634	651
Fournitures et frais de bureau	530	208
Repas	204	53
	<hr/>	<hr/>
	73,747	53,233
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	2,453	13,217
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>2,453</b>	<b>13,217</b>
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement culturel du milieu scolaire, par des initiatives scolaires et parascolaires favorisant le rapprochement entre l'école et la communauté.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 5 - Programmation**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	1,589,132	1,580,194
Autres revenus	2,130	2,420
	<u>1,591,262</u>	<u>1,582,614</u>
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	1,468,814	1,438,105
Salaires et charges sociales	29,095	16,529
Contractuels	24,009	26,942
Matériaux et équipements	19,533	37,615
Frais de formation	13,737	26,612
Frais d'activités	6,027	-
Déplacements - Écoles	-	303
Frais de bureau	-	-
Entretien et réparations	-	559
	<u>1,561,215</u>	<u>1,546,665</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	30,047	35,949
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	-	-
Moins: Contribution pour achat d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
	<u>30,047</u>	<u>35,949</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>30,047</u></u>	<u><u>35,949</u></u>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement de la programmation par le développement professionnel, la technologie et répondre aux besoins spéciaux.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 6 - Tutorat**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	1,700	1,700
<b>CHARGES</b>		
Contractuels	275	-
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	1,425	1,700
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1,425</b>	<b>1,700</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 7 - École Émilie Tremblay  
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019



	2019 \$	2018 \$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	2,264,624	1,893,911
Autres revenus	-	-
	<u>2,264,624</u>	<u>1,893,911</u>
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	2,180,136	1,842,999
Déplacements - Écoles	14,868	14,468
Matériaux et équipements	13,778	1,591
Frais d'activités	8,949	12,411
Contractuels	3,000	4,940
Frais de bureau	1,578	-
	<u>2,222,308</u>	<u>1,876,408</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	42,316	17,503
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	-	-
Moins: Contribution pour achat d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
	<u>42,316</u>	<u>17,503</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>		

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à la programmation de l'École Émilie Tremblay.*

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 8 - Académie Parhémie**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	1,203,894	1,236,446
Autres revenus	5,700	5,000
	<u>1,209,594</u>	<u>1,241,446</u>
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	1,041,478	1,029,508
Frais d'activités	94,844	104,734
Ressources pédagogique	21,434	30,213
Déplacements et représentations	11,877	5,608
Matériaux et équipements	4,217	81
Frais de formation	3,857	3,477
Déplacements - Écoles	3,019	2,189
Contractuels	500	300
Assurances	378	318
	<u>1,181,603</u>	<u>1,176,428</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	27,991	65,018
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	4,523	4,523
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	4,523	4,523
	<u>27,991</u>	<u>65,018</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>27,991</u></b>	<b><u>65,018</u></b>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à la programmation de l'Académie Parhémie, incluant les sorties scolaires, les voyages et les camps.*

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23**  
**Annexe 9 - Opérations des écoles**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019**



	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 9)	530,541	817,658
Autres revenus	-	-
	530,541	817,658
<b>CHARGES</b>		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 9)	359,590	591,907
Services publics	101,110	192,723
Matériaux et équipements	43,856	45,474
Frais de réparations et d'entretien	21,697	12,266
Télécommunications	7,780	8,526
Bibliothèque	7,640	8,892
Innovation	3,473	6,503
Repas	1,784	1,427
Déplacements - Écoles	80	199
Fournitures et frais de bureau	-	1,197
Frais d'activités	-	961
	547,010	870,075
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(16,469)	(52,417)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Gain (perte) sur la cessation d'immobilisations	-	-
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés (Note 7)	175	700
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	3,072	2,435
	3,072	2,435
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(19,365)</b>	<b>(54,152)</b>

*Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement opérationnel des écoles, incluant les fournitures, le matériel d'art, la bibliothèque, etc.*